

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION CCAS DU 17 MARS 2021

Arrondissement d'ANGERS

Département de Maine-et-Loire

Le dix-sept mars deux mille vingt et un, à 18 heures 30, les membres du Centre d'Action Social de Durtal se sont réunis en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville de Durtal, sous la présidence de Mr FARION Pascal

Convocation : le 10 mars 2021

Nombre de membres convoqués : 13

Nombre de membres présents : 9: Mesdames BIGNON, CHOUTEAU, COSNARD, GOUTÉ, JOUIS, VILATTE et Messieurs AUBRY, FARION et DEHONDT.

Nombre de membres excusés : 3 : Mesdames VIERON et ZALTSMAN et Monsieur BELISSON.

Nombre de membres absents : 1 : Madame JASNAULT

SOMMAIRE

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 7 janvier 2021
2. Approbation du compte administratif CCAS 2020
3. Approbation du compte de gestion 2020 du CCAS établi par le receveur municipal
4. Affectation du résultat
5. Vote du budget du CCAS 2021
6. Présentation du Pass'Loisirs
7. Vote des subventions
8. Retour du questionnaire Senior
9. Demandes d'aides sociales
10. Questions diverses

1- Approbation du Procès-Verbal de la commission du 7 janvier 2021

- A l'unanimité, la commission Administrative du CCAS **approuve** le procès-verbal de la réunion du 7 janvier 2021.

2- Approbation du compte administratif CCAS 2021

Pour :9

Mr Le Président quitte la salle,

La commission Administrative,

Après en avoir délibéré,

- **Approuve** tel qu'il a été présenté le Compte Administratif 2020, à savoir :

- Dépenses de fonctionnement	46 410,54 €
- Recettes de fonctionnement	46 846.39 €
d'où un excédent de	435.85 €

Excédent n – 1 :	28 812.63 €
Excédent de fonctionnement reporté (002)	29 248.48 €
- Dépenses d'Investissement	0 €
- Recettes d'Investissement	302.00 €
Excédent n – 1	31588.39 €
Excédent d'investissement reporté (001)	31 890.39 €

3- Approbation du compte de gestion 2020 du CCAS établi par le receveur municipal

Pour :9

La commission Administrative,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant l'identité des opérations comptables effectuées

1° - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

2° - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

3° - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

- **Déclare**, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur municipal visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

4- Affectation du résultat

Pour :9

La commission Administrative,

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2019 dont les résultats, conformes au compte de gestion se présentent comme suit :

Section de fonctionnement

Résultat de l'exercice 2020	435.85 €
Résultat de l'exercice n - 1	28 812.63 €
Résultat de fonctionnement cumulé	29 248.48 €

Section d'investissement

Résultat de l'exercice 2020	302.00 €
Excédant d'exécution n – 1	31 588.39 €
Résultat d'investissement cumulé	31 890.39 €

- Après en avoir délibéré, la commission Administrative a **décidé d'affecter** au budget 2020, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 de la façon suivante :

Affectation du résultat 2020	
Résultat de fonctionnement reporté (002)	29 248.48 €
Résultat d'investissement reporté (001)	31 890.39 €

5- Vote du budget CCAS 2021

Pour :9

La commission Administrative,

- Après en avoir délibéré, **approuve** à l'unanimité le projet de Budget Prévisionnel 2021 présenté par son Président qui s'équilibre à :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 69 560.48€
- Dépenses et recettes d'investissement : 32 192.39€

La subvention d'équilibre versée par la commune est de 20 000€

6- Présentation du Pass'Loisirs

Pour :9

- Après en avoir délibéré, la commission Administrative, **approuve** à l'unanimité le projet de Pass'Loisirs :

Dans le cadre du développement de sa politique familiale et sociale, le CCAS propose de soutenir l'inscription des enfants Durtalois aux activités sportives et culturelles.

POUR QUI ?

Tous les Durtalois de 6 ans à 14 ans inscrits à une activité sportive ou culturelle dans une association déclarée loi 1901 remplissant les conditions suivantes :

- Etre scolarisé du CP à la sortie du collège ou suivant une instruction à domicile.
- Etre domicilié à Durtal.

COMBIEN ?

Selon quotient familial	Montant de l'aide forfaitaire par enfant
QF inférieur à 400 €	60
QF compris entre 401 € et 800€	50
QF compris entre 801 € et 1000€	40

QF compris entre 1001 € et 1500€	30
QF supérieur à 1501 €	20

Pour mémoire : 295 élèves Durtalois au collège Les Roches
 54 élèves élémentaire Ecole Privée
 195 élèves élémentaire Ecole René Rondreux

Soit 544 élèves éligibles au dispositif sans compter les enfants scolarisés hors commune

L'aide est plafonnée à 100% du montant de l'inscription à raison d'une activité par enfant.

Le document du dispositif sera remis aux familles avec les documents scolaires en fin d'année scolaire, il sera également diffusé sur les réseaux sociaux, le bulletin communal et site internet de la commune.

7- Vote des subventions

Pour :9

La commission Administrative,

Après en avoir délibéré,

➤ **Décide**, à l'unanimité, de verser la subvention suivante :

- Amicale des Donneurs de sang : 800€

8- Synthèse du questionnaire des seniors

La synthèse du questionnaire va permettre au CCAS d'organiser des animations, de travailler sur les aides possibles et les actions envisageables de la part du CCAS.

Chaque projet sera présenté à la commission administrative.

9- Demandes d'aides sociales

Pour :9

-La Commission Administrative, après avoir étudié la situation de Madame H , **accepte à l'unanimité de participer au remboursement de la facture des pompes funèbres à hauteur de 1000€.**

Une notification sera transmise à Madame H et à Madame BOUREAU, assistante sociale.

-La Commission Administrative, après avoir étudié la situation de Monsieur et Madame G **refuse à l'unanimité de participer financièrement à la demande.**

Une notification sera transmise à Madame et Monsieur G et à Madame SADI, assistante sociale.

-La Commission Administrative, après avoir étudié la situation de Monsieur B ,**accepte à l'unanimité de participer à l'apurement d'une partie de la dette relative à EDF à hauteur de 200€.**

Une notification sera transmise à Monsieur B et à Mme TOUREAU assistante sociale.

10- Questions diverses

Il est évoqué le problème du déplacement pour certaines personnes dans le cimetière ; en effet il peut être difficile de circuler avec un fauteuil roulant, un déambulateur ou encore une canne dans les allées.

Après concertation avec le service technique, les allées sont compactées et stabilisées au maximum dans le cadre de la végétalisation du cimetière.

Sans autre question, la séance est levée à 20 heures 05

Mr Pascal FARION

Maire, Président du CCAS



A blue circular stamp from the Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) of DURTAL. The stamp contains the text "Centre Communal d'Action Sociale" around the perimeter, "DURTAL" in the center, and a small star at the bottom. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.